



# Torcé informations

## *Les nouvelles du Conseil Municipal*

### **HORAIRE DE LA MAIRIE**

Lundi – jeudi – vendredi :  
9h00-12h00 / 16h00-18h00  
Mercredi: 9h00-12h00  
02.43.29.37.15  
[mairie.torce.72@wanadoo.fr](mailto:mairie.torce.72@wanadoo.fr)  
Fax 02.43.29.50.25

### **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Tous les jours de 9h00 à 11h30  
Fermé le mercredi  
**Levée : 12h00**

### **BIBLIOTHEQUE**

Mercredi 14h30 – 17h00  
Samedi 10h00 – 12h00  
Dimanche 10h00 – 12h00

### **DECHETTERIE**

Lombron – « le paturail »  
02.43.20.93.23 Horaires été  
Lundi 09h00 – 12h00  
Mercredi 14h00 – 18h00  
Vendredi 14h00 – 18h00  
Samedi 09h00 – 12h00  
Les sacs jaunes sont en mairie

### **SERVICES D'URGENCE LE WEEK-END**

Médecin: appeler le 15  
Pharmacie : service de garde  
0810.786.759

### *Élections*

Inscriptions sur les listes électorales du 1er Septembre au 31 Décembre 2012.

### *Rentrée scolaire*

Les enfants retrouveront les bancs de l'école le mardi 04 septembre.

Les dossiers d'inscription à l'accueil périscolaire, à la cantine ou à l'accueil de loisirs sont à retirer en mairie dès maintenant.

### *Recensement de la population*

En 2013, la commune va réaliser le recensement des habitants. Celui-ci débutera le 17 janvier 2013 et se terminera le 16 février 2013. A ce jour, les agents recenseurs n'ont pas encore été nommés.

### *Extension du groupe scolaire*

La collectivité est toujours à pied d'œuvre pour finaliser le projet d'extension du Groupe scolaire Marie Pape Carpentier.

Compte tenu des contraintes budgétaires, des études de sol peu favorables, du surcoût lié aux contraintes de construction qui en découlent, le conseil municipal a décidé de construire 5 classes, 1 salle des professeurs et des sanitaires, en excluant la bibliothèque, ce projet sera revu ultérieurement. La municipalité reste confiante malgré tout, en gardant en ligne d'horizon, le dépôt du permis de construire dans les toutes prochaines semaines, et l'ouverture de cette école à la rentrée 2013.

### *Nouveau moyen de paiement TIFI (Titres Payables sur Internet)*

La commune de Torcé-en-Vallée dispose désormais d'un nouveau moyen de paiement, moderne, accessible à tout moment sans avoir à se déplacer, sécurisé, simple d'utilisation et très rapide : l'opération s'effectue en quelques clics et l'internaute reçoit immédiatement après, sur son adresse de messagerie électronique, un ticket confirmant son paiement. Il est donc désormais possible de l'utiliser pour le paiement de la cantine, l'accueil périscolaire, les centres de loisirs et les loyers. Pour la mise en œuvre, contacter la mairie.

### *Numérotation rue saint Roch*

Le conseil municipal a décidé de poursuivre la numérotation rue Saint-Roch jusqu'au lieu-dit « Les Pâtis, Les Rosiers » inclus.

### *Assainissement collectif*

Mise en œuvre de la participation pour assainissement collectif- La PAC (Article 30 de la loi rectificative pour 2012). La PAC remplace la participation aux raccordements à l'égout (PRE) à compter du 1er Juillet 2012. Nous rappelons que celle-ci a été instituée par délibération du conseil municipal en date du 9 Mars 2011, suivant les articles 1331-2 et 1331-7 du code de la santé publique. Elle concerne les raccordements d'immeubles au réseau d'assainissement collectif soit : Pour les constructions existantes 1000€. Pour les constructions nouvelles 1000€ + 4000€ pour participation aux frais de branchement exécuté par la commune qui correspond à la (PRRA) Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.

Comme l'exige la loi à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2012, le conseil municipal dans sa séance du 16 Mai 2012 a décidé de mettre en place une PAC comme suit :

Pour les constructions nouvelles : 5000€

Pour les constructions existantes 1000€, Ces constructions étant déjà équipées d'un assainissement autonome, les travaux de raccordements seront réalisés par la commune et à la charge de celle-ci.



## Torcé Loisirs vous informe

"L'Association Torcé Loisirs, vous informe que la bibliothèque municipale sera ouverte tout le mois de juillet aux horaires habituels mais fermera ses portes durant le mois d'août. Par ailleurs, nous tenons à remercier et féliciter tous les bénévoles qui ont œuvré toute l'année à l'informatisation de la bibliothèque... C'était un travail "titanesque", et grâce à eux les torcéens disposent désormais d'une meilleure accessibilité aux ouvrages ! Nous tenons également à vous rappeler que l'association propose diverses activités, comme par exemple des cours de sculpture. Ils vous seront dispensés le mardi de 17h30 à 19h30 et le jeudi de 20h00 à 22h00, au Château de Bois Doublé par Mme Nathalie Rouxelin. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à la contacter au 0614495607.

Très bon été à tous."

## Nos commerçants

Fermeture annuelle

**Bar : Le Lion d'or :**

Du 15 Juillet au 1er Août inclus.

**Epicerie : Du côté de Torcé :**

Du 23 Juillet au 12 Août inclus.

**L'image de soi : Myrlène :**

Du 12 au 26 Juillet inclus

## Organisation des 13 & 14 Juillet

La retraite aux flambeaux débutera rue de l'ancienne gare vers 22h et animera les rues du village au fil de ses lampions. Arrivée au stade vers 23h où vous pourrez assister au tir du feu d'artifice. Animations financées par la municipalité. Le lendemain 14 Juillet, tir à la carabine en matinée (10h - 12h30) et méchoui sous chapiteau au parking de la salle Cérès à compter de 13 h organisé par le comité des fêtes.

## Accueil de loisirs

Fréquentation 2011		Le budget global de l'accueil, toutes activités confondues, s'élève à 12.684,96€ soit à 0,45 € l'heure sur un budget global de 95.437,41 €. Ce qui représente 45 388 heures d'animation pour l'ensemble des 3 communes : Torcé, St Célerin, Sillé
Février	58 enfants	
Pâques	55 enfants	
Juillet	173 enfants	
Toussaint	50 enfants	
mercredis	79 enfants	

## Crottes de chien

L'abandon d'excréments de chiens sur les voies ou lieux publics, trottoirs, ou tout autre espace piétonnier est interdit.

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne.

Le non-respect de ces prescriptions peut être sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de 2ème classe (150 € au plus).

## Sorties familiales

Programmées par le centre social. Celles-ci s'adressent à toutes les familles sans distinction.

**Dimanche 01 juillet :** pique nique au parc des Sittelles. Rendez-vous à 11h30 sur place. Apéritif offert. Jeux l'après midi

**Vendredi 20 juillet :** sortie à Papéa - prix 10€/adulte - 5€/enfant - inscription au centre social 0273467025

**Mardi 31 juillet :** visite du château de Chambord et de la maison de la magie - prix de 5 à 15€ - inscription au centre social 0243767025

## Agenda du 3ème trimestre

Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieux
1er Juillet	Bric à Brac	Torcé Loisirs	Bourg
02 juillet	Pèlerinage de la Juillette	Paroisse	Église
13 juillet	Retraite aux flambeaux + Feu d'artifice	Commune	Bourg + Terrain Foot
14 juillet	Tir à la carabine + méchoui sous chapiteau	Comité des Fêtes	Parking Salle Cérès
9 Août	Commémoration de la libération de Torcé	Commune	Bourg
9 Septembre	Course cycliste	Commune + Comité des fêtes	Bourg
15 Septembre	Concert	Culture et patrimoine	Eglise
15-16 Septembre	Exposition et visite commentée	Culture et Patrimoine	Eglise
21 Septembre	Assemblée Générale	La Vallée des enfants	Salle Cérès
23 Septembre	Loto	Comité des fêtes	Salle Cérès
10 Octobre	Concours de belote	Ainés Ruraux	Salle Cérès
13 Octobre	Choucroute	Comité des fêtes	Salle Cérès